



HAL
open science

La souveraineté incarnée : des bustes de monarques dans la tourmente (France, 1814-1870)

Emmanuel Fureix

► **To cite this version:**

Emmanuel Fureix. La souveraineté incarnée : des bustes de monarques dans la tourmente (France, 1814-1870). *Parlement[s], Revue d'histoire politique, Hors série*, 2023, N° HS 18 (3), pp.48-64. 10.3917/parl2.hs18.0049 . hal-04325157

HAL Id: hal-04325157

<https://hal.u-pec.fr/hal-04325157v1>

Submitted on 7 Dec 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Document 1 : Un préfet intelligent. « Rentre là-dedans, tyran, et vive la République ! », *Le journal pour rire*, 10 avril 1848.



Document 2. Charles Nègre, Asile Impérial de Vincennes. Le Salut à l'Empereur (détail), 15 août 1859. Épreuve sur papier albuminé d'après négatif sur verre au collodion. National Gallery of Art, Washington.

LA SOUVERAINETE INCARNEE : DES BUSTES DE MONARQUES DANS LA TOURMENTE (FRANCE, 1814-1870)

Emmanuel FUREIX

Professeur d'histoire contemporaine à l'Université Paris-Est Créteil, CRHEC

fureix arobase u-pec.fr

Le Journal pour rire, en pleine révolution de 1848, se gausse des préfets-girouettes capables de s'adapter en un tour de main au nouvel ordre politique – ou, si, l'on préfère, d'assurer la continuité de l'État [doc. 1]. L'un d'entre eux, après avoir reçu une dépêche télégraphique annonçant la proclamation de la République, range soigneusement le buste du roi déchu Louis-Philippe dans une sorte d'armoire à bustes – archives visuelles des régimes successifs depuis la Révolution. Il en extrait un buste miraculeusement préservé de la Première République, celle de 1792¹. La lettre de la caricature explicite la charge : « Un préfet intelligent. “Rentre là-dedans, tyran, et vive la République !” ». Le préfet préserve sa position sociale en affichant par l'image son adhésion supposée au nouveau régime, tout en ménageant d'autres issues possibles. Au-delà de la critique des girouettes et autres « républicains du lendemain », la satire graphique nous fait rentrer dans la boîte noire d'un siècle d'assemblage et de composition, de juxtaposition et de réemploi, « siècle de plâtre » aussi visuel que politique². L'armoire à bustes conserve des souverainetés passées, mais aussi des souverainetés alternatives – on distingue ainsi une effigie d'Henri V, disponible en cas de restauration bourbonnienne.

Cette caricature nous invite à prolonger l'enquête autour de l'objet éminemment politique qu'est le buste de souveraineté à l'âge de la reproductibilité technique et de la fragilité des régimes. Les bustes officiels, qui se diffusent au XIX^e siècle à une échelle jusque-là inédite, incarnent une souveraineté personnifiée, mais aussi, du fait de leur taille et de leur dissémination dans l'espace, une souveraineté accessible et manipulable. Au fond, ces bustes permettent de saisir, dans leur cycle de vie et éventuellement de mort, le rapport concret d'une société post-révolutionnaire à la souveraineté politique en tant que source visuelle d'où procède l'autorité. Dans un moment de très forte politisation, mais aussi de très forte incarnation du pouvoir et de sa légitimation, les bustes de monarques – de Napoléon I^{er} à Napoléon III – cristallisent les passions et les gestes d'adhésion, de dissidence ou de profanation.

Or l'intérêt historiographique pour les images de souverains et les allégories politiques s'est longtemps concentré sur l'icônologie, les codes visuels et les imaginaires sociaux et politiques qu'ils charrient³. On ne s'est pas suffisamment interrogés sur les pratiques qui s'emparent de ces objets à effigie, de la monstration à la destruction, ni sur les regards portés sur eux, ni sur leur rapport à l'espace, qu'il soit public, semi-public ou privé. C'est ainsi la vie sociale et spatiale de ces bustes de souveraineté qui mérite d'être exhumée, à la faveur d'un « tournant matériel » qui permet de restituer aux objets politiques l'agentivité qui était la leur à l'âge des révolutions⁴. L'article portera ici sur l'espace français sur un long cycle politique jalonné de six régimes successifs, de la chute du Premier Empire à l'instauration de la Troisième République, cycle qui marque l'apogée des luttes autour des objets de souveraineté⁵.

¹ La plupart de ces bustes ont disparu après la Révolution, notamment dans les premières années de la Restauration.

² « L'assemblage est partout dans ce siècle de plâtre où triomphent la juxtaposition, la mosaïque, l'objet cloisonné et le plaisir que procure le foisonnement des références », écrit Alain Corbin dans « Le XIX^e siècle ou la nécessité de l'assemblage », in Alain CORBIN *et al.*, dir., *L'invention du XIX^e siècle*, Paris, Klincksieck-Presses de la Sorbonne nouvelle, 1999, p. 153-159. Sur la figure de la girouette, cf. SERNA Pierre, *La République des girouettes. 1789-1815, et au-delà : une anomalie politique, la France de l'extrême centre*, Seyssel, Champ Vallon, 2005.

³ Approche représentée notamment par AGULHON Maurice, *Marianne au combat. L'imagerie et la symbolique républicaines de 1789 à 1880*, Paris, Flammarion, 1979.

⁴ Cf. l'article séminal de SORBA Carlotta, « Faire de l'histoire du politique avec les objets. Trajectoires et enjeux actuels », *Revue d'histoire culturelle, XVIII^e-XXI^e siècles*, 2022/4.

⁵ Nous nous permettons de renvoyer sur ce point à notre ouvrage, *L'œil blessé. Politiques de l'icônoclisme après la Révolution française*,

Inscrire la souveraineté dans l'espace

Au XIX^e siècle, les bustes officiels des monarques constituent, après le drapeau (tricolore ou blanc), la principale marque de souveraineté politique visible dans les édifices publics. Ils ornent ainsi les hôtels de préfectures et de sous-préfectures, les mairies, les tribunaux, les casernes et corps de garde, mais aussi, parfois, des écoles, musées, bibliothèques, halles et marchés, fontaines publiques, voire certaines églises⁶ en l'absence de mairie. Aucune disposition légale n'encadre un tel usage, qui n'est pas systématique, en particulier dans les communes rurales faiblement équipées en mobilier administratif. Mais de fait, on assiste au fil du siècle à une multiplication et à une dissémination de ces bustes, liées à une véritable politique des images, consciente et instrumentale, visant à accroître la visibilité de la souveraineté. Cette politique atteint son acmé sous le Second Empire, destinée à graver dans l'esprit des citoyens – y compris des enfants – la personnification de l'État, mais aussi à légitimer le pouvoir par le faste – en particulier dans les hôtels de préfecture⁷.

La transformation, au regard des pratiques d'Ancien Régime, est substantielle. L'effigie du souverain régnant n'est plus visible sous la forme de la monumentale statue de place publique⁸, ou « place royale », mais sous celle de bustes disséminés dans une multitude de bâtiments et monuments civils⁹. Moins imposante, l'image du souverain est bien plus présente dans les lieux de pouvoir et de micro-pouvoir, conduisant à un quadrillage progressif de l'espace public. L'effigie est surtout visible dans le cadre d'une relation voire d'une intégration à l'État : l'exercice de la justice (au tribunal), le prélèvement de l'impôt, l'instruction (dans la salle de classe), le vote (à la mairie), le tirage au sort des conscrits et le conseil de révision. Il ne s'agit plus d'assurer l'union charnelle des sujets et de la Couronne dans l'espace urbain, ni de contempler « la froide impassibilité du roimachine » : la mécanique théologico-politique du XVII^e siècle, décortiquée par Louis Marin, n'est plus vraiment d'actualité¹⁰. La dissémination iconique du souverain vise désormais à occuper le « lieu vide » du pouvoir post-révolutionnaire¹¹, à conjurer les souverainetés alternatives¹², et à incarner l'extension progressive du domaine de l'État administratif dans la vie sociale.

Cette dissémination est rendue possible par l'industrialisation de la production statuaire et la réduction du coût des bustes au cours du XIX^e siècle. À la duplication classique des bustes par moulage en plâtre d'originaux en marbre, s'ajoute le procédé de réduction mécanique des statues, dit procédé Collas, breveté en 1837. Sous le Second Empire, la maison Barbedienne propose des bustes en plâtre à 25 francs, quand ils coûtaient 150 francs sous la Restauration. Ils peuvent désormais être choisis à distance, sur catalogue – tout comme les éléments de décor éphémère des fêtes publiques. Les bustes de souverains entrent ainsi graduellement dans la culture industrielle, sérielle et marchande. Ils peuvent aussi, plus classiquement, être commandés à une échelle locale auprès d'artistes du cru, ou à une échelle nationale par le bureau des Beaux-Arts, puis déposés et exposés dans les bâtiments civils concernés. La visite officielle du souverain peut enfin s'accompagner de l'offre de bustes, par la préfecture, aux petites communes traversées qui en étaient jusque-là dépourvues. Si quelques modèles dominent quantitativement – ainsi, sous le

Ceyzérieu, Champ Vallon 2019. La Commune de 1871 porte peu atteinte aux bustes de Napoléon III, déjà largement épurés par la révolution de septembre 1870.

⁶ Ainsi à Musculdy (Basses-Pyrénées) sous la Restauration, ou encore à Horgues (Hautes-Pyrénées) et à Marquefave (Haute-Garonne) sous la monarchie de Juillet.

⁷ Cf. BOUJU Péric, « Architecture et lieux de pouvoir en Bretagne : XVIII^e-XX^e siècle », thèse de doctorat d'histoire sous la direction de Jean-Yves Andrieux, Université de Rennes 2, 2011, et MAUDUIT Xavier, « Le ministère du faste : la Maison de l'Empereur Napoléon III », *Parlement[s]. Revue d'histoire politique*, 2008/3, p. 69-83.

⁸ A de très rares exceptions près (une statue équestre de Napoléon III à Bordeaux, esplanade de Tourny). La Restauration ré-érige certes les statues de souverains d'Ancien Régime abattues sous la Révolution (par exemple la statue d'Henri IV sur le Pont-neuf à Paris), mais ne construit pas de statue de place publique à l'effigie de Louis XVIII ou de Charles X.

⁹ Les bustes de souverains étaient alors cantonnés à de rares édifices. Cf. SABATIER Gérard : « Le portrait de César, c'est César », in *Le prince et les arts. Stratégies figuratives de la monarchie française de la Renaissance aux Lumières*, Seyssel, Champ Vallon, 2010, p. 348-380.

¹⁰ MARIN Louis, *Le portrait du roi*, Paris, Éditions de Minuit, 1981.

¹¹ LEFORT Claude, *Essais sur le politique, 19^e-20^e siècles*, Paris, Esprit/Seuil, 1986.

¹² Par « souverainetés alternatives », on entendra les autres régimes ou souverains possibles.

Second Empire, les bustes de Napoléon III par Émilien de Nieuwerkerke et par Jean-Auguste Barre – il n'existe pas de buste officiel unique, au sens où nous l'entendons aujourd'hui pour les photographies de présidents de la République.

La dissémination des bustes de souverains déborde l'espace des bâtiments civils pour gagner aussi des espaces privés ou semi-privés : façades de demeures particulières, intérieurs aristocratiques ou bourgeois, salles de banquets, cabarets, tavernes, goguettes. Le buste peut alors être lu comme signe d'allégeance au régime, plus ou moins formelle et sincère selon les cas. Dans nombre de portraits nobiliaires sous la Restauration, trône un buste à proximité de la personne représentée, incarnant sa fidélité au pouvoir mais aussi une « nouvelle légitimité de service » de la part de l'ancienne noblesse comme de la noblesse d'Empire¹³. De la même manière, un royaliste bordelais, Partarrieu, n'hésite pas à exhiber sur la façade de son immeuble, à l'occasion de la visite du duc et de la duchesse d'Angoulême (en mars 1815), pas moins de trois bustes à l'effigie de Louis XVIII, du duc d'Angoulême et d'Henri IV, accompagnés d'inscriptions latines¹⁴. L'adhésion par les bustes semble ici s'inscrire dans une logique de don et de contre-don : le dénommé Partarrieu accompagne une demande de poste, celui de lieutenant général de police, d'une description soigneuse de ce décor sculpté, comme si ce dernier imposait une reconnaissance – qu'il n'obtient d'ailleurs pas. Dans d'autres cas, le buste de souverain vient simplement donner le change, signe de convenance et non d'adhésion – ainsi lors de la campagne de banquets protestataires au printemps 1830, où figure l'effigie du très contesté Charles X, « corollaire presque obligé du toast au roi¹⁵ ».

La dissémination des bustes de souverains dans l'espace se traduit aussi par le commerce de statuettes de petite taille, miniaturisées, à faible coût, en ville comme à la campagne, par des figuristes en plâtre, souvent italiens¹⁶. Mais en entrant en concurrence avec d'autres effigies plus ordinaires, celles d'hommes célèbres ou celles, séditeuses, de souverains alternatifs, les bustes de monarques perdent alors autant en sacralité qu'ils gagnent en visibilité. La technique de vente de la plupart des marchands et colporteurs consiste d'ailleurs à mêler dans leur bric-à-brac d'objets des signes contradictoires pour mieux les dépolitiser : sous la Restauration des statuettes de saints, de membres de la famille royale et de Napoléon¹⁷.

Activer l'aura des effigies

Le buste du souverain est inscrit dans une vie sociale et rituelle très intense, qui active l'aura de l'effigie dans l'espace civique : processions, expositions, inaugurations solennelles. L'analogie est forte avec les statues de grands hommes à l'âge de la « statuophilie » républicaine¹⁸ : les effigies sculptées sont placées au cœur de fêtes civiques, de gestes, de regards qui seuls permettent d'en saisir les appropriations sociales. Une fois ritualisés, exposés et acclamés, les bustes participent d'une modalité oubliée de la représentation politique, l'*acclamatio*¹⁹ iconique.

¹³ DE WARESQUIEL Emmanuel, « Portrait du roi et de ses élites sous la Restauration et la Monarchie de Juillet... une contribution à l'étude des représentations du pouvoir », *Versalia. Revue de la Société des Amis de Versailles*, 2006, n° 9, p. 178-194.

¹⁴ « *Optato et optimo principi* » pour Louis XVIII (« à notre prince désiré et excellent ») ; « A l'auguste ami des Bordelais » pour le duc d'Angoulême, « il fut de ses sujets le vainqueur et le père » pour Henri IV. Ce dernier souverain fait partie du panthéon glorieux de la Restauration, figure de réconciliation après une guerre civile.

¹⁵ ROBERT Vincent, *Le temps des banquets. Politique et symbolique d'une génération (1818-1848)*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2010, p. 130.

¹⁶ CARMINATI Pauline, « Du colportage au musée du Louvre. Les mouleurs italiens en France au tournant du XIX^e siècle », *Diasporas. Circulations, Migrations, Histoire*, 2018, n° 32, p. 113-124 ; MORACHIOLI Sandro, « Not Just Print Culture : Small-Size Sculptures and Street Vendors in the Visual Culture of the Risorgimento », in Enrico FRANCA et Carlotta SORBA (eds), *Political Object since the Age of Revolutions. Material Culture, National Identities, Political Practices*, Rome, Viella, 2021, p. 117-134.

¹⁷ FUREIX Emmanuel, « Resisting with Objects? Seditious Political Objects and their Agency in Restoration France (1814-1830) », in Christopher FLETCHER (ed.), *Everyday Political Objects. From the Middle Ages to the Contemporary World*, Londres, Routledge, 2021, p. 135-150. Voir aussi HAZAREESINGH Sudhir, *La légende de Napoléon*, Paris, Tallandier, 2005.

¹⁸ LALOUETTE Jacqueline, *Un peuple de statues. La célébration sculptée des grands hommes (1804-2018)*, Paris, Mare et Martin, 2018.

¹⁹ Cf. IHL Olivier, « Une autre représentation. Sur les pratiques d'*acclamatio* dans la France de la Seconde à la Troisième République »,

Les processions de bustes, singulièrement dans des contextes de transition politique, contribuent au marquage de la souveraineté dans l'espace urbain, marquage informel autant qu'officiel. Ainsi à Marseille, au tout début des deux Restaurations, en 1814 comme en 1815, des femmes des classes populaires, poissonnières, vendeuses de légumes, ouvrières, organisent des « promenades royales », soit des processions de bustes du roi dans la ville, avec force embrassades, jets de fleurs, bénédictions. Le 11 mai 1814, à l'occasion d'une de ces processions de bustes, les poissonnières « ont fait leurs farces, elles ont harangué le roi à leur manière, elles l'ont couronné d'une belle couronne d'argent²⁰ ». Un an plus tard, pas moins d'une dizaine de « promenades royales » ont eu lieu en un mois (entre juillet et août 1815) dans la ville de Marseille, prolongées par des bals publics. Le 27 juillet, les regrattières déploient une effigie du roi « grandeur demi-nature », recouverte de vêtements, avec cordon bleu, portée sur un brancard et déposée « sur une espèce de trône ». L'image du roi, d'une ressemblance jugée troublante, croise celle de la Vierge, processionnée au même moment. Elle semble comme douée de vie :

Tous les tambours ont battu aux champs devant elle [l'effigie du roi], tous les drapeaux l'ont saluée, tous les militaires lui ont présenté les armes comme si le roi avait été réellement présent... Enfin, lorsque la Sainte Vierge est arrivée, le roi [sic] s'est mis en marche pour aller vers elle (porté par les revendeuses) et portant un cierge qu'il a offert lui-même à Notre-Dame de la Garde²¹.

L'effigie du roi, en l'absence de son corps physique, est activée politiquement par des gestes d'adhésion quasi religieuse.

Les « inaugurations » de bustes de souverains se multiplient au début de la Restauration puis sous la monarchie de Juillet, ainsi qu'à la fin de la Deuxième République et au début du Second Empire. Ces campagnes d'inauguration fonctionnent comme des rituels d'acclamation iconique du nouveau souverain. La plus intense suit immédiatement le plébiscite consécutif au coup d'État de décembre 1851 : les communes s'empressent alors de commander des bustes du prince-président, en guise de confirmation de l'onction plébiscitaire. Selon la logique des « actes d'image par substitution²² », les discours d'inauguration reposent rhétoriquement sur la présence réelle de l'image, et interpellent le prince comme s'il était présent. À Condé-sur-Vesgre (Seine-et-Oise), le 18 janvier 1852, six mille citoyens des environs affluent pour inaugurer en grande pompe le buste Louis-Napoléon, offert à la commune par un compagnon de Napoléon I^{er} à Sainte-Hélène, Achille Archambault. Ce dernier porte alors un toast au buste du prince-président, après qu'il ait été processionné, béni à l'église, touché à la mairie, ovationné dans la salle de banquet : « C'est le buste pour ainsi dire vivant de son neveu lui-même, de son héritier, que sept millions et demi de voix populaires viennent de rappeler aux Tuileries²³. »

Lors de la fête du monarque – de la Saint-Louis (le 25 août) à la Saint-Napoléon (le 15 août) – le buste du souverain occupe aussi une place centrale, livré aux regards des sujets-citoyens. Sous le Second Empire, la fête nationale du 15 août, qui associe la fête de l'Assomption et la célébration de l'empereur, voit ainsi le buste de Napoléon III exposé sur des autels-reposoirs. L'exposition du buste du souverain doit contribuer à l'effervescence civique, et à l'identification de la majesté de l'État avec la personne de l'empereur²⁴. Le photographe Charles Nègre a immortalisé à des fins de propagande cette fiction de dialogue cérémoniel par l'image, le 15 août 1859 à l'asile d'ouvriers de Vincennes [doc. 2]. Une foule composée d'ouvriers en convalescence et de membres du personnel se découvre la tête en guise de salut à l'empereur, présent en effigie. Un même dispositif visuel peut être observé à l'occasion d'un banquet de la Saint-Napoléon à la Garde de Paris²⁵ : le buste occupe

Revue française de science politique, 2015/3, p. 381-403.

²⁰ PELLIZZONE Julie, *Souvenirs, 1787-1815*, tome I, Aix-en-Provence, Indigo, 1995, p. 383.

²¹ PELLIZZONE Julie, *Journal d'une Marseillaise, 1815-1824*, tome II, Aix-en-Provence, Indigo, 2000, p. 93.

²² Sur cette notion d'« acte d'image par substitution », cf. BREDEKAMP Horst, *Théorie de l'acte d'image*, Paris, La Découverte, 2015, p. 159 et suiv.

²³ *Inauguration du buste du prince Louis-Napoléon, à Condé-sur-Vesgre (Seine-et-Oise), le 18 janvier 1852*, Paris, imp. de Schneider, 1852, p. 7.

²⁴ HAZAREESINGH Sudhir, *La Saint-Napoléon. Quand le 14 Juillet se fêtait le 15 août*, Paris, Tallandier, 2007, p. 143 et suiv.

²⁵ Cf. CARDONI Fabien, « La garde de Paris sous l'ère des transitions politiques », *Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest*, n° 114-2, 2007, p. 135-145.

le centre de l'espace, salué par un toast des officiers présents²⁶.

Manipuler la souveraineté : les bustes au cœur de la tourmente

L'agentivité des objets politiques, c'est-à-dire leur capacité performative dans certaines configurations historiques, est réversible. Si les bustes de monarques contribuent à marquer leur souveraineté et asseoir leur légitimité, ils sont aussi l'objet de rites de destruction ou de profanation qui en sapent les fondements. L'aura politique activée par les rituels d'*acclamatio* devient disponible, en contexte révolutionnaire, pour l'iconoclasme. Dans des conjonctures fluides – révolutions mais aussi restaurations – où la souveraineté apparaît disponible, les bustes de souverains sont, de fait, placés au cœur de la tourmente. Briser le buste du roi ou de l'empereur revient alors à affirmer que le trône est vide, et que la souveraineté appartient au peuple briseur d'images.

À Paris, au palais des Tuileries, dans le centre charismatique du pouvoir, les bustes de souverains sont particulièrement visés lors de « saccages rituels²⁷ » qui scandent les révolutions de 1830, 1848 et 1870. Loin de faire table rase des images du passé, les insurgés trient, épurent soigneusement les signes jugés insupportables – et parmi eux figurent les bustes du monarque déchu. En 1830, les bustes du détesté Charles X sont détruits sans ménagement quand ceux de Louis XVIII, auteur de la Charte, sont couverts d'un voile noir, ou de l'inscription « respect aux propriétés nationales²⁸ », dans un geste situé à mi-chemin entre destruction et conservation, proche de l'*iconoclash* (Bruno Latour)²⁹. En 1848, les bustes de Louis-Philippe sont impitoyablement abattus, quand les effigies du duc d'Orléans, son fils aîné décédé en 1842, sont respectées.

À l'échelle locale, dans les hôtels de préfectures ou de sous-préfectures, dans les « maisons communes » ou hôtels de villes, la destruction du buste du monarque fait pour ainsi dire partie du rituel de transfert de souveraineté, là où les rapports de force le permettent. Dans des moments d'incertitude, surtout avant 1848 où les informations relatives aux événements parisiens parviennent avec lenteur et parcimonie, l'attaque d'un des principaux signes de souveraineté vient accréditer la possibilité d'une révolution ou d'une restauration. L'iconoclaste, alors, « casse un certain présent – fût-ce à coups de marteau [...] – et lève le bras vers le futur qui s'ouvre³⁰ ».

Il en est ainsi à Graveson, petite commune des Bouches-du-Rhône proche Saint-Rémy-de-Provence et de Maillane, en 1815. Le 6 avril, à trois heures du matin, une bande armée de 150 « bonapartistes » fait irruption dans ce gros bourg, au moment où le pouvoir parisien a déjà basculé du côté de Napoléon (depuis le 20 mars), mais pas encore le pouvoir local. Dans ce village, deux « factions » s'opposent frontalement depuis la révolution, autour de deux familles de notaires : les Raoulx, liés au ci-devant marquis de Graveson, et les Mercurin, identifiés aux « jacobins ». Dans cette « Vendée provençale » située entre Rhône, Durance et Alpilles, la municipalité est encore dominée par les « blancs ». Mais des rumeurs insistantes circulent, depuis quelques jours, d'une entrée de Napoléon à Paris et de l'exil de Louis XVIII. La souveraineté est donc flottante, incertaine. La scène inaugurale d'une révolution locale se joue autour du buste de Louis XVIII. Les insurgés, représentant le clan des Mercurin, viennent chercher des armes, et prendre par la force le pouvoir municipal. Ils se dirigent vers la mairie, détruisent les proclamations officielles, les registres d'état civil, et surtout le buste du roi, qu'ils jettent par la fenêtre en s'exclamant : « le bougre a ben petà ». Ils justifient leur geste par la vacance de la souveraineté ; l'un d'eux s'écrie : « Aujourd'hui nous n'avons pas besoin de maire, c'est moi qui le suis ; il n'y a plus de gouvernement ni roi pour

²⁶ *La Saint-Napoléon à la caserne. Cantate militaire chantée au Banquet de la Garde de Paris à l'occasion de la fête de l'Empereur*, estampe, Paris, imp. Trinocq, 1853.

²⁷ Concept emprunté à GINZBURG Carlo, « Saccheggi rituali. Premesse a una ricerca in Corso », *Quaderni storici*, n° 65, 1987-2, p. 615-636. Cf. FUREIX Emmanuel, *L'œil blessé...*, *op. cit.*, p. 210-229.

²⁸ ROZET Louis, *Chroniques de juillet 1830*, Paris, Barrois et Duprat, 1832, volume II, p. 197.

²⁹ LATOUR Bruno, « Iconoclash. Au-delà de la guerre des images », Traduit de l'anglais par Aude Tincelin, paru en anglais sous le titre « What is Iconoclash? Or Is there a world beyond the image wars? » in Bruno LATOUR and Peter WEIBEL, *Iconoclash, Beyond the Image-Wars in Science, Religion and Art*, Cambridge, MIT Press, 2002.

³⁰ Selon la formule de DIDI-HUBERMAN Georges, *Soulevements*, Paris, Gallimard / Jeu de Paume, 2016, p. 117.

nous autres ! » ; un autre : « le drapeau rouge³¹ flotte, il est temps de se venger ». La destruction du buste est le premier acte de gouvernement local, dans un moment où la souveraineté apparaît disponible.

En 1830, 1848, 1870, des scènes analogues se répètent : les bris de bustes, plus ou moins spectaculaires, scandent nombre de révolutions symboliques à la ville ou au village. À Lille, le 25 février 1848, un contremaître de filature au chômage saisit un buste de Louis-Philippe dans l'hôtel de préfecture, puis le promène à travers la ville. L'effigie royale est insultée par la foule, couverte de crachats, puis jetée dans la Deûle³². Des gestes analogues sont attestés au Havre³³, à Clermont-Ferrand³⁴ ou à Douai³⁵. À l'échelle du bourg ou du village, la destruction se fait quelquefois instrumentale, téléguidée par des maires soucieux de donner des gages au nouvel ordre républicain. Ainsi à Saint-Broing (Côte d'Or), le maire en place sous la monarchie de Juillet, Vincent Chalopin, décide de démontrer, dès le 29 février 1848, son adhésion virtuelle à la République nouvelle par un acte très démonstratif : le bris de buste royal³⁶. Ce geste n'empêchera pas sa destitution par les nouvelles autorités républicaines. À Ergué-Gabéric, près de Quimper, le maire orléaniste, de même, sollicite des gamins du village pour briser à coups de pierres le buste de Louis-Philippe qu'il avait lui-même commandé quelques années plus tôt³⁷.

En septembre 1870, le rite de passage iconoclaste se répète, effacé des récits dominants. Le cas de l'Ariège, bien documenté par une enquête orale du début du XX^e siècle, permet d'en mesurer l'ampleur³⁸. Par cercles concentriques, depuis la préfecture de Foix jusqu'à Tarascon-sur-Ariège, mais aussi dans des petits villages (Surba, 250 habitants ; Cabannes, 450 habitants), les bustes de l'empereur sont méthodiquement mis en pièces. La foule cherche même à épurer certains espaces domestiques : elle tente en vain de s'emparer du buste détenu par l'ancien maire de Foix, qui la reçoit un fusil à la main... À Surba, un vieux paysan s'empare du buste de la mairie, interpelle la foule présente en désignant l'effigie de plâtre : « Regardez l'Empereur ! » et au cri de « Vive la République ! », jette le buste à terre, dont les débris sont laissés à dessein plusieurs jours. À Cabannes, toujours dans l'Ariège, le contexte de guerre et de défaite ajoute une dimension patriotique au bris de buste : ce sont les conscrits qui encadrent le rite iconoclaste, drapeau tricolore à la main, tout en chantant la *Marseillaise* et le *Chant du départ*.

Interagir avec un buste : mots et gestes de profanation

L'agentivité des objets se mesure en situation, à l'aune des gestes, des paroles et des émotions qui les animent. En l'occurrence, au cours des scènes iconoclastes, les bustes des monarques étaient fréquemment interpellés, et subissaient des châtements punitifs comme si les effigies étaient vivantes – par analogie avec les « superstitions iconographiques » relevées par l'ethnologue Paul Sébillot à propos des statues de saints³⁹. Bustes traînés à terre, souillés de vin ou d'encre, couverts de boue ou d'excréments, plongés dans des fosses d'aisance, frappés, décapités, pendus, fusillés, brisés et réduits en poussière : les archives du XIX^e siècle regorgent de ces litanies infamantes. On serait tentés d'y lire de saisissants échos avec les rites iconoclastes du XVI^e siècle décrits par Olivier Christin, à ceci près que ces derniers, en s'attaquant aux images sacrées, mettaient aussi le divin à

³¹ Celui de la loi martiale, en vertu de la loi du 21 octobre 1789 contre les attroupements.

³² PIERRARD Pierre, *Lille et les Lillois. Essai d'histoire collective contemporaine (de 1815 à nos jours)*, Paris, Bloud et Gay, 1967.

³³ ARDAILLOU Pierre, *Les républicains du Havre au XIX^e siècle (1815-1889)*, Rouen, Publications de l'université de Rouen, 1999, p. 50.

³⁴ BERNARD Mathias, « Les populations du Puy-de-Dôme face à la nouvelle République », *Cahiers d'histoire*, 1998, n° 2, p. 201-222.

³⁵ GOSSEZ Alphonse-Marius, *Le département du Nord sous la Deuxième République, 1848-1852*, Lille, Leleu, 1904, p. 113.

³⁶ DEGOIX André, « Monographie de Saint-Broing-Les Moines », consultable en ligne (<http://bms-du-chatillonnais.e-monsite.com/medias/files/monographie-de-st-broing-les-moines-moitron.pdf>)

³⁷ DEGUIGNET Jean-Marie, *Histoire de ma vie. L'intégrale des Mémoires d'un paysan bas-breton*, Le Relecq-Kerhuon, An Here, 2001, p. 82-83.

³⁸ MORERE Philippe, « L'Ariège sous le gouvernement de Défense nationale », *La Révolution de 1848 et les révolutions du XIX^e siècle, 1830, 1848, 1870. Bulletin de la Société d'histoire de la Révolution de 1848*, volume 13, n° 74, 1917, p. 166-182.

³⁹ SEBILLOT Paul, « Superstitions iconographiques. Les statues », *Revue des traditions populaires*, 1887, t. II, p. 22 (je remercie l'évaluateur ou évaluatrice anonyme pour cette référence).

l'épreuve : « Si tu es Dieu, lève-toi pour faire miracle ! », s'écriait ainsi un huguenot en 1562 au moment de jeter un crucifix au feu⁴⁰. Rien de tel au XIX^e siècle, y compris lorsque sont attaqués les bustes de rois très-chrétiens comme Charles X ou Louis XVIII. Plus exactement, c'est désormais la puissance proprement politique des images qui est défiée – sinon mise à l'épreuve – par les briseurs de bustes. La souveraineté présente dans l'effigie est vidée de sa substance, réduite à de la pure matière : en 1870, les paysans iconoclastes de l'Ariège que nous venons d'évoquer désignaient ironiquement les bustes de l'empereur comme des « plâtres ». À Courmonterral (Hérault) en décembre 1830, lorsque plusieurs centaines de « blancs » nostalgiques de Charles X s'attaquent au buste de Louis-Philippe à peine inauguré, ils s'écrient « Vive le roi ! À bas Philippe », déposant l'effigie de sa souveraineté au profit du roi en exil⁴¹.

Les bustes sont néanmoins insultés ou apostrophés comme si l'image était dotée de vie. Le 14 avril 1814 à Marseille, alors que la nouvelle de la restauration des Bourbons sur le trône ne circule qu'à l'état de rumeur, un boucher asperge le buste de Napoléon de sang animal puis l'interpelle ainsi : « Tiens, tu aimais tant le sang, bois celui-là⁴² ». Le 24 février 1848 aux Tuileries, alors que la République n'est pas encore proclamée, un insurgé place un bandeau sur les yeux du buste de Louis-Philippe et l'apostrophe en ces termes : « C'est toi qui es aveugle⁴³ », allusion au dernier discours du trône et aux « passions ennemies et aveugles » dénoncées par le roi. On devine à ces mots le degré d'information et de politisation de cet insurgé iconoclaste.

De manière générale, la taille des bustes rend les interactions, interpellations, jeux de rôles plus aisés qu'avec une statue. Dans un cabaret de Tanus (Tarn) en 1817, un vétéran napoléonien achète deux bustes-figurines du duc et de la duchesse d'Angoulême, les couche sur une table, feint de les faire boire, puis insulte l'effigie du duc : « Bois, bois, bougre de c..., je veux te guillotiner », avant de lui couper le cou au couteau. Puis vient le tour du buste de la duchesse, qu'il glisse dans sa poche avec ces mots : « Entre là, putain, pour t'en faire autant quand il me plaira⁴⁴ ». La profanation des effigies politiques traverse toute une gamme qui va de la procession carnavalesque à l'exécution capitale, en passant par l'insulte, sexualisée ou non. Maurice Agulhon appelle « expressionnisme politique » cette manière « de parler [aux images et aux signes] ou de les faire parler, d'abattre les mauvais et de mettre en valeur les bons ». Il le caractérise comme « populaire » et estime qu'il tend à décliner à la fin du XIX^e siècle⁴⁵. Le terrain empirique de l'iconoclasme confirme plutôt ces deux hypothèses : d'une part, les rares briseurs de bustes dûment identifiés appartiennent à des catégories populaires, et d'autre part, le buste de Marianne, à la fin du XIX^e et au début du XX^e siècle, semble moins faire l'objet d'« actes d'image » que ses prédécesseurs monarchiques.

On aurait tort, quoi qu'il en soit, de ne voir dans ces face-à-face avec les bustes qu'une mise à l'épreuve de la souveraineté. Les attaques iconoclastes s'inscrivent aussi dans des interactions beaucoup plus banales, ordinaires, où le jeu, la dérision, les bravades et les règlements de comptes peuvent compter autant que la politique. Il en est ainsi dans les tavernes, maisons de tolérance ou encore dans les corps de garde, où le buste royal ou impérial fait quelquefois les frais de soirées bien arrosées et de défis virils. Dans un corps de garde du port au vin de Nantes, en 1834, l'effigie de Louis-Philippe est ainsi barbouillée de noir, ornée de moustaches en étoupe, puis brisée et jetée dans la Loire par des gardes nationaux⁴⁶. L'affaire suscite un scandale public, mais l'enquête judiciaire conclut étonnamment à l'impossibilité de prouver une intention séditieuse dans des gestes qui auraient été accidentels, et toutes les poursuites sont abandonnées. Le scandale de la publicité

⁴⁰ Propos cité par CHRISTIN Olivier, « Quand les idoles avouent leur crime : l'iconoclasme en Europe (1520-1620) », in Véronique CASTAGNET, Olivier CHRISTIN, Naïma GHERMANI dir., *Les affrontements religieux en Europe du début du XVI^e au milieu du XVII^e siècle*, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 2008, p. 20-31.

⁴¹ AD Hérault, 1M895.

⁴² Cf. PELLIZONE Julie, *Souvenirs*, op. cit., tome I, p. 366-368.

⁴³ STERN Daniel, *La Révolution de 1848*, Paris, Charpentier, 1862, tome I, p. 198.

⁴⁴ AD Tarn 4M1 121. Cité par CORNETTE Joël, *Un révolutionnaire ordinaire. Benoît Lacombe, négociant (1759-1819)*, Seyssel, Champ Vallon, 1986, p. 115.

⁴⁵ AGULHON Maurice, *Marianne au combat...*, op. cit., p. 179.

⁴⁶ AD Loire-Atlantique, 7U110.

conférée par le procès est soigneusement soupesé par les juges dans ces affaires d'attaques de bustes, ce qui conduit à une relative impunité de leurs auteurs. Il est vrai aussi que les gestes profanatoires se situent souvent dans une zone grise entre le jeu et l'attaque frontale. Ainsi à Lille en 1832, des gardes nationaux, « après un repas copieux et fortement humecté de vin de champagne mousseux », s'attaquent au buste du roi tout en dessinant des poires à la braise contre les murs du corps de garde, montrant la porosité entre les langages de l'iconoclasme, de la caricature et de la blague⁴⁷. Au cours d'un banquet d'avocats, en 1822 à Toulouse, le fils d'un conventionnel régicide, Martin-Bergnac, dépose près du buste de Louis XVIII, une affichette dont il ignore le contenu. Elle contient en fait ces mots : « A vendre par expropriation », ce qui suscite un immense quiproquo⁴⁸. La généalogie maudite de ce fils de régicide surdétermine le « sens social » du geste, assimilé à un sacrilège⁴⁹. Prévenu d'offense publique envers le roi, l'accusé est cependant acquitté faute d'indices probants. La qualification juridique de ces gestes de profanation de bustes soulève d'ailleurs bien des difficultés : ils peuvent relever de la simple « dégradation des signes de l'autorité », faiblement punie, mais aussi, en fonction des circonstances, des mots et des actes accompagnant la destruction, « d'offense publique » envers la personne du souverain, voire de « provocation à s'armer contre l'autorité⁵⁰ ». Ajoutons à cela le grand risque politique pris par le pouvoir en cas de procès, mettant à nu la fragilité du souverain.

Objets mobiles, manipulables, à mesure d'homme, les bustes de monarques entrent dans des jeux de marquage et de démarquage de la souveraineté. Leur aura politique est activée par une série de rituels qui scandent le temps et l'espace civiques : inaugurations de bustes, processions, expositions. Cette aura devient disponible lorsque les rapports de force se modifient et qu'une recomposition des pouvoirs, voire un changement de souveraineté, semblent possibles. Les bustes sont alors les objets par lesquels peut s'exprimer l'aspiration commune, souvent populaire, à devenir pleinement souverains. Le geste iconoclaste, cependant, devient vite déceptif. Baudelaire compare ainsi la destruction des idoles politiques (en l'occurrence lors de la prise des Tuileries en février 1848) avec le geste « métaphysique » de l'enfant triturant son jouet (son « joujou ») pour en découvrir l'âme : « L'enfant tourne, retourne son joujou, il le gratte, il le secoue, le cogne contre les murs, le jette par terre. [...] La vie merveilleuse s'arrête. L'enfant, comme le peuple qui assiège les Tuileries, fait un suprême effort ; enfin il l'entrouvre, il est le plus fort. Mais où est l'âme ? C'est ici que commencent l'hébétement et la tristesse⁵¹ ». Il est vrai que le corps à corps avec les bustes s'opère aussi au cours de scènes beaucoup plus ordinaires que des révolutions, fussent-elles symboliques, des scènes faites de trivialité et de banalité. Cette équation complexe se modifie à la fin du XIX^e siècle, à mesure que s'effacent les souverainetés alternatives à la République et que le rapport aux effigies perd une part de son expressionnisme.

⁴⁷ AN F7 6782.

⁴⁸ AD Haute-Garonne, U414.

⁴⁹ LUZZATTO Sergio, « Être fils de conventionnel », in *Mémoire de la Terreur. Vieux montagnards et jeunes républicains au XIX^e siècle*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon, 1991, p. 149-151.

⁵⁰ Cf. FUREIX Emmanuel, *L'œil blessé...*, *op. cit.*, p. 164-171.

⁵¹ BAUDELAIRE Charles, « Morale du joujou » (1853), in *Œuvres complètes*, éd. Claude Pichois, Paris, Gallimard, 1975, tome I, p. 587.